
CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°12

Jeudi 06/06/2024

Membres élu.e.s présent.e.s : Sébastien Aubineau, François Brizay, Pascal Chauchefoin, Julie Decis, Nadine Dieudonné-Glad, Gilles Dubus, Jérôme Grévy, Thomas Guglielmo, Armelle Jacquemot, Stéphane Jouffre, Yara Kouaider, Pascale Larigauderie, Matthieu Lee, Benoît Leroux, François Lumineau, Mattéo Madier, Robbin Plantet, François Rigalleau, Jean-Louis Yengué.

Membres élu.e.s excusé.e.s : fanny Davancens, Damien Duperré, Marie Ferru, Arnaud François-Mansuy, Sandrine Gil, Isabelle His, Anne Jollet, Jean-Marie Iecointre, Séverine Lemaitre, Marjolaine Mauroux, Laurence Montel, Gabin Plantet, Olivier Clochard, François Dubasque, Chloé Freygnac-Verdier, Anissa Boulbit.

Absent.e.s ayant donné procuration : Fanny Davancens, Damien Duperré, Marie Ferru, Arnaud François-Mansuy, Sandrine Gil, Isabelle His, Anne Jollet, Séverine Lemaitre, Marjolaine Mauroux, Laurence Montel, Gabin Plantet.

Membres invité.e.s présent.e.s : Samuel Arlaud, Cécile Auzolle, Laetitia Bertrand, Christel Bidet-Ildei, Pascal Bouchery, Lucie Broc, Mathilde Carrive, Naïk Miret, Marina Gabet, Ludovic Gausso, Laura hay, Éric Marceau, Jean-Baptiste Marchand, Matthias millet, François Pinalie, Alexandre Vincent, Varelle Emmanuelle.

Membres invité.e.s excusé.e.s : Benoît Aubigny, Emmanuel Babbi, Hélène Fortin, Serge Hélias, Gilles Marmasse, Catherine Tréhondat, Cécile Voyer

Invité.e.s exceptionnel.le.s :

Suppléant.e.s du collège usager.e.s : Morgane Jourdan, Nicolas Douet.

Préambule :

- Une élue a demandé un ajout dans le point Étudiant lors de l'envoi du PV aux membres du Conseil pour consultation :

Rajouter qu'une responsable de département prend la parole pour demander au Conseil plus de bienveillance et de compréhension dans les échanges avec les élu.e.s étudiant.e.s, qui jouent leur rôle en faisant remonter les dysfonctionnements qu'ils et elles observent (même s'il est vrai qu'ils et elles pourraient parfois être moins véhéments).

- Un élu a demandé une modification en page 5, dans le paragraphe « Un point pas finalisé : le poste libéré par Martine Roques, MCF16. Martine Roques effectue ses recherches dans le laboratoire GRESCO et enseigne dans le département Psychologie. Les deux entités sont en discussion afin de savoir comment va être profilé le poste quand il sera réellement pourvu. Pour l'instant est mis l'un ou l'autre peut-être un mixte des deux, mais ce qui est certain, l'année prochaine nous aurons une ATER (libération du poste 01/01/2025) »

Et souhaite préciser quelles sont les entités discutant le poste :

« Ce sont les deux composantes recherche GRESCO et CeRCA, et ce uniquement concernant le profil recherche. Il a également été précisé par la direction de l'UFR en Conseil, pour donner suite à la question d'un.e membre invité.e, que le profil enseignement relevait de la section 16. Deuxièmement, l'ATER de l'année prochaine est en section 16 ».

- Un élu demande de retranscrire son intervention plus précisément (page 7, paragraphe 2 & 3 :

« Un ennui a été évité lors de la deuxième séance, celle du 18 mars : il y avait des membres de groupes d'extrême droite dans l'assistance, ce qui nous avait été dit peu auparavant par un co-organisateur. Durant la conférence, plusieurs personnes sont entrées dans la salle, et leur ont demandé de partir. Ces personnes avaient le bas du visage caché, mais demandons-nous pourquoi nous en sommes collectivement arrivés là. C'est que trop peu est fait, sur le plan des idées, pour écarter l'extrême droite de nos universités. Et si ces personnes avaient le bas du visage caché, c'est précisément qu'il est dangereux d'être reconnu par des activistes d'extrême droite.

En tout cas, il y a eu montée de ton, mais aucune violence. La situation s'est apaisée au bout de quelques minutes, grâce à l'initiative d'une de nos collègues, qui a demandé aux personnes appartenant à des groupes d'extrême droite de partir, ce qu'elles ont fait. Cela a été résolu rapidement, personne n'a été violenté, et rien n'a été abîmé ; la conférence a pu se poursuivre et se terminer normalement ».

Le PV n°11 du Conseil UFR du 21 mars 2024 avec les 3 modifications demandées, est approuvé à l'unanimité.

1. Informations générales

4 dialogues : Politique, RH, Formation, Finances.

- Dialogue Politique : Présentation par le Doyen et le Responsable Administratif de la politique globale de l'UFR à la Présidence.
- Dialogue RH : Le Directeur accompagné du RA et de la responsable RH ont présenté toutes les demandes discutées en Conseil d'UFR (BIATSS, EC et E).
À la suite de ce dialogue le DG adjoint, Nicolas Boistay a envoyé une synthèse que le Directeur et le RA ont réajusté en raison de l'actualité avec notamment 4 collègues promus PU qui libèrent des supports et pour lesquels il a été demandé de les remplacer par des ATERS dès la rentrée prochaine. Processus en cours.

Résultat campagne recrutement de PAST, quatre demandes acceptées :

2 renouvellements → un pour la Sociologie et un pour la Psychologie
2 nouveaux → un pour la Psychologie et un pour la Géographie.

Particularité du dialogue : suivi de nos demandes avec un retour début juillet, nouvelles discussions début septembre pour les premiers arbitrages vers octobre avec rendu de décision fin octobre/début novembre.

- Dialogue Formation avec le Doyen accompagné par l'Assesseur Formation, le Responsable administratif et la responsable du service Scolarité de l'UFR pour une synthèse de ce qui se passe dans notre composante.
- Dialogue Finance avec le Doyen, accompagné par la responsable du service financier et le RA pour une présentation de notre politique budgétaire.

Reste 2 dialogues : dialogue informatique et dialogue immobilier/patrimoine pour la rentrée 2024.

2. Point RI

- Mobilités étudiantes : MIC, Erasmus, conventions bilatérales

Les étudiants sortants sont les étudiants d'ici qui partent à l'étranger, les étudiants entrants étant les étudiants étrangers qui viennent.

| ETUDIANTS | 2022 -2023 | 2023 -2024 |
|------------------------------|------------|------------|
| Entrants | 39 | 21 |
| Sortants (mobilité d'études) | 26 | 27 |
| Étudiants sortants (stages) | 15 | 17 |

Reste assez stable dans un sens comme dans l'autre.

- Etudes en France :

Situation candidatures Études en France, rentrée 2024-25

| | 2022 -2023 | 2023 - 2024 | 2024 - 2025 |
|---|------------|-------------|-------------|
| Nombre de candidatures | 4768 | 3624 | 3163 |
| Avis favorable SCAC | 2359 | 1649 | 989 |
| Avis défavorable SCAC | 2409 | 1975 | 1764 |
| Sans avis SCAC | | | 410 |
| Avis favorable commission | 554 | 359 | 234 |
| Nombre de candidats confirmant leur venue au 05/06 | | | 116 |
| Nombre de candidats renonçant à venir au 05/06 | | | 102 |

- Point licences :

| L1 DAP (Demande d'Admission Préalable) | | | | | | | | | Total |
|--|-------------|------------|------------|----------|-------------|-------------------|---------|--|-------|
| | Psychologie | Géographie | Sociologie | Histoire | Philosophie | Histoire de l'Art | Musique | | |
| Avis Favorable SCAC | 64 | 68 | 46 | 13 | 4 | 4 | 1 | | 200 |
| Avis favorable commission | 55 | 7 | 12 | 2 | 0 | 3 | 1 | | 80 |
| Nombre de candidats qui ont choisi de venir au 05/06 | 33 | 3 | 2 | | | 2 | | | 40 |
| Nombre de candidats qui ont renoncé au 05/06 | 16 | 4 | 10 | 2 | | 1 | | | 33 |

| L2 | | | | | | | | Total |
|--|-------------|------------|------------|----------|-------------|-------------------|---------|-------|
| | Psychologie | Géographie | Sociologie | Histoire | Philosophie | Histoire de l'Art | Musique | |
| Avis Favorable SCAC | 57 | 36 | 40 | 14 | 7 | 2 | 1 | 157 |
| Avis favorable commission | 31 | 2 | 0 | 2 | 4 | 2 | 1 | 42 |
| Nombre de candidats qui ont choisi de venir au 05/06 | 14 | 2 | | 2 | 1 | 1 | 1 | 21 |
| Nombre de candidats qui ont renoncé au 05/06 | 17 | 0 | | | 3 | 1 | | 21 |

| L3 | | | | | | | | | Total |
|--|-------------|------------|------------|----------|-------------|-------------------|---------|--------------|-------|
| | Psychologie | Géographie | Sociologie | Histoire | Philosophie | Histoire de l'Art | Musique | Licence pro. | |
| Avis Favorable SCAC | 90 | 89 | 121 | 35 | 45 | 3 | 1 | 68 | 452 |
| Avis favorable commission | 54 | 7 | 0 | 5 | 17 | 1 | 1 | 3 | 88 |
| Nombre de candidats qui ont choisi de venir au 05/06 | 32 | 4 | | 1 | 8 | | | | 45 |
| Nombre de candidats qui ont renoncé au 05/06 | 17 | 3 | | 4 | 7 | 1 | 1 | 2 | 35 |

Au 05 juin il nous manque les retours des acceptations des étudiants.

- Point Masters :

| Master 1 | | | | | | | | | | | Total |
|--|-------------|------------|------------|------------|----------|-------------|---|---------|----------|----------|-------|
| | Psychologie | Géographie | Migrations | Sociologie | Histoire | Philosophie | Histoire de l'Art, Patrimoine et Musées | Musique | Info-com | Anthropo | |
| Avis Favorable SCAC | 28 | 32 | 7 | 32 | 16 | 0 | 14 | 4 | 24 | 1 | 158 |
| Avis favorable commission | 0 | 2 | 5 | 0 | 7 | | 4 | 2 | 1 | 0 | 21 |
| Nombre de candidats qui ont choisi de venir au 05/06 | | 1 | 2 | | 4 | | 0 | | 1 | | 8 |
| Nombre de candidats qui ont renoncé au 05/06 | | 1 | 3 | | 2 | | 4 | 2 | | | 12 |

| Master 2 | | | | | | | | | | | Total |
|--|-------------|------------|------------|------------|----------|-------------|---|---------|----------|----------|-------|
| | Psychologie | Géographie | Migrations | Sociologie | Histoire | Philosophie | Histoire de l'Art, Patrimoine et Musées | Musique | Info-com | Anthropo | |
| Avis Favorable SCAC | 1 | 3 | 1 | 1 | 0 | 14 | 1 | 0 | 1 | 0 | 22 |
| Avis favorable commission | 0 | 0 | 0 | 0 | | 3 | 0 | | 0 | | 3 |
| Nombre de candidats qui ont choisi de venir au 05/06 | | | | | | 2 | | | | | 2 |
| Nombre de candidats qui ont renoncé au 05/06 | | | | | | 1 | | | | | 1 |

Au 5/06, sur l'ensemble des candidats qui ont reçu une réponse favorable de notre UFR, 116 ont acceptés les propositions qui leur ont été faites et 102 y ont renoncé.

- Informations SURIEE :

Le SURIEE teste cette année la mise en place de 2 webinaires d'informations à destination des étudiants internationaux primo-entrants (13 & 14 juin)
 Il leur sera possible de poser des questions relatives à leur arrivée à Poitiers (logement, transport...)

Cette initiative s'adresse au Campus (Erasmus, MIC, les conventions bilatérales et les Études en France).

Le SURIEE recueille actuellement auprès des services RI de chaque composante de l'UP les noms et adresses des étudiants.

3. Point Culture

Préparation de la fête de la rentrée de l'UFR SHA qui aura lieu le 26/09 à l'Hôtel Fumé.

Différentes propositions d'animations :

- ✓ Stands, activités
- ✓ Concerts
- ✓ Présence de différents services de l'Université, de représentants de lieux culturels et d'institutions Poitevines pour accueillir les nouveaux arrivants à l'UP
- ✓ Participation des étudiants et des associations Étudiantes
- ✓ Propositions de visites du patrimoine de SHA (19 & 24 septembre) : Hôtel Fumé, Hôtel Berthelot, la BU Michel Foucault, la photothèque...
Visites qui seront incluses dans le mois d'accueil de l'UP et seront ouvertes à l'ensemble des étudiants et du personnel de l'UP.
- ✓ Journée Européenne du Patrimoine, Grand Poitiers le 21 septembre.
- ✓ Programmation de « créa midi » le 3 octobre (12h30-14h00) qui sont des rencontres organisées par la MDE dont l'objectif est de faire rencontrer des étudiants de l'Université avec des professionnels qui ont intégré le milieu artistique. Discussion sur la professionnalisation d'artistes amateurs confirmés pour valoriser leur art.

Une deuxième « créa midi » sera prévue à la BU Michel Foucault (date à définir).

Malgré une baisse de budget très forte, cet événement festif sera maintenu.

Le Directeur tient particulièrement à remercier l'Assesseur Culture/vie associative et la responsable du service Communication pour le travail mené afin que la fête de la rentrée, moment fort pour tous, est lieu.

- Expos à venir :

- ✓ « **Migrations mondialisations** » école d'été Migrinter, CEPED et Urmis (du 8 au 13 juillet / BUMF)
 - ✓ « **Bulles de Labo** » Université de Poitiers – SAPS - SCD (11 Septembre – 14 octobre / BUMF)
 - ✓ « **Les maisons de Michel Foucault** » Rencontres Foucault, (1er-30 novembre BUMF)
 - ✓ « **Une ville au pied du mur, Calais** » Migrinter (01/01 - 28/02 / BUMF)
 - ✓ « **Les dessinateurs du peuple** » Agnès Taillandier (01/03 - 25/03 / BUMF)
- Les 2 fresques financées par la Commission Culture et Vie associative et faites par 2 étudiantes de SHA sont à découvrir à l'extérieur du bâtiment A4.

Exposition « La Rochelle » par les étudiants de L2 géographie (Bâtiment A4)

À la suite de la question d'une élue il est confirmé que les cours du 26 septembre seront reportés à la fin du semestre.

4. Point Étudiant

Sont portées au Conseil UFR 2 motions qui n'ont pas été diffusées en amont du Conseil.

- Motion 1 : La semaine de révision en SHA (proposition UNEF)

“La semaine de révisions, aussi appelée 13ème semaine, initialement prévue pour les révisions des examens finaux des étudiant.e.s, devient une semaine de cours presque normale dans certaines filières, engendrant divers rattrapages dans certaines matières. Si ce dispositif n'est pas un droit dans notre université, il serait bon qu'il le devienne en raison de sa grande importance. De fait, il est légitime pour chaque étudiant.e.s de pouvoir réellement bénéficier d'une semaine complète de révision avant chaque période d'examen et non une semaine ayant pour objet de rattraper les cours qui n'ont pas été effectués. La période de révision est un moment crucial pour chaque étudiant.e.s car elle permet de revoir, de pratiquer et de consolider ses connaissances en vue des épreuves finales. Nous rappelons également que cette treizième semaine est nécessaire pour les étudiant.e.s salarié.e.s et ayant des besoins spécifiques. En effet, ces dernier.ère.s ne bénéficient pas du même temps d'apprentissage qu'un.e étudiant.e pouvant se consacrer uniquement à ses études. Nous constatons que ces rattrapages de cours créent des discriminations entre les étudiant.e.s, la faculté se doit d'être bienveillante à l'égard de chaque étudiant.e.s, et ce quel que soit leurs parcours. Cette période revêt un caractère déterminant pour la scolarité de chacun et permet de pallier une rupture d'égalité entre les étudiant.e.s. Nous réclamons que l'UFR s'engage à mettre en place dès l'année prochaine une véritable semaine blanche, permettant à chaque étudiant.e.s, quel que soit son parcours, de bénéficier de ce dispositif afin de réviser dans des conditions optimales, sans avoir à se soucier de rattrapages de cours. Chaque cours qui devra être rattrapé à la fin du semestre, peu importe la raison, devra l'être en dehors de cette semaine”

Le Directeur demande si cette motion est destinée à la VP CFVU pour leur transmettre ou si elle est destinée au Conseil d'UFR et dans ce cas en débattre et procéder éventuellement à un vote. L'élue étudiante confirme qu'elle est destinée au Conseil et demande l'avis de celui-ci par un vote.

Cette motion a été étudiée en réunion équipe de Direction à l'issue de laquelle est ressorti 2 possibilités :

1. Possibilité de garder le lundi et mardi pour le rattrapage des cours et le reste de la semaine serait consacré aux révisions.
2. Supprimer les examens avant Noël et les mettre après (si le calendrier le permet) pour dégager la semaine avant Noël pour permettre aux étudiants de réviser.

Il est de la compétence de la Commission Formation de se saisir d'une manière plus approfondie et plus technique de ces questions qui sont tout à fait légitimes.

L'Assesseur Formation confirme que ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine Commission Formation, qu'il est important de faire ce signalement maintenant du fait qu'en L1 de Psychologie le contrôle intégral continue va être de rigueur et pense qu'il pourrait y avoir une tendance à vouloir se servir de la treizième semaine pour mettre certains contrôles continus (point de vigilance).

Affaire à suivre également avec le service emploi du temps.

Un élu explique que les enseignants chercheurs ont des responsabilités administratives et autres et que les emplois du temps sont faits avec des contraintes énormes sans parler d'effectifs d'amphithéâtres et pose la question d'étudier la mise en place d'une quatorzième semaine, tout en sachant qu'on ne peut rallonger le calendrier.

Une élue explique qu'il y a déjà des journées banalisées pour des activités qu'il faudra remplacer et que s'il y a un contrôle continu intégral en Psychologie, il n'y aura plus besoin de semaines d'examens terminaux. Elle rappelle que ces contraintes d'emploi du temps sont venues de plus haut quand nous n'avons plus eu à faire d'examens de rattrapage en septembre puisque légalement il faut au moins trois semaines entre la proclamation des résultats de la première session et l'organisation de la deuxième session et que l'Université ferme fin juillet. Si nous prenons le calendrier rétroactif, nous nous retrouvons « bloqué » à Noël, à moins que l'Université réorganise l'année au printemps, mais comment faire ?

La responsable des emplois du temps explique que les jours fériés du premier semestre obligent à diviser la treizième semaine parce que les enseignements sont découpés régulièrement en douze séances. En ce qui concerne la quatorzième semaine, à la base le calendrier de l'Université à quatorze semaines sur le premier semestre. C'est en SHA qu'une semaine a été retirée pour la rentrée (semaine d'accueil validée collectivement).

Un membre du Conseil estime légitime et entendable la demande faite dans cette motion, que nous devons tout faire pour essayer d'y répondre. Est-il envisageable de basculer tous les examens en janvier ?

Le Directeur confirme qu'il faut demander au service emploi du temps et au service scolarité leur avis sur ce qu'il est possible de mettre en place et à la Commission Formation de prendre une décision.

Un membre du Conseil précise qu'il y a obligation de respecter une demi-journée d'examens maximum par jour et donc prendre en compte cette contrainte.

Il faut aussi ne pas oublier les étudiants qui travaillent le soir ce qui permet difficilement de placer des cours après 17-18h.

Il y a une prise de conscience du problème de la part de l'ensemble des Enseignants, un travail de communication de la part des Directeurs de départements est fait pour ne pas prendre systématiquement la treizième semaine pour les cours de rattrapage.

Une élue pense que le sens de la motion est juste de communiquer vers l'ensemble des personnels une discussion qui a eu lieu au Conseil et qu'on en délimite collectivement les contours. C'est un message pour les personnels et les étudiants et n'a pas besoin d'être adressé plus haut.

Un membre du Conseil souligne le fait que cette motion est une demande d'engagement auprès de l'UFR pour chercher activement une solution.

L'Assesseur Formation explique que cette semaine de rattrapage ou de révision est devenue officiellement l'endroit où l'on doit placer les examens de substitution pour les étudiants qui n'ont pas pu aller en contrôle continu et qu'il va être compliqué de trouver une solution.

Pour procéder à un vote et diffuser le message à l'ensemble du personnel et des usagers, il est proposé de joindre à la motion une phrase complémentaire sur l'engagement du Conseil :

Le Conseil d'UFR a pris connaissance de cette motion présentée par les étudiants et s'engage à étudier et proposer des solutions pour aménager une période de révision aux étudiants lors de la prochaine commission formation et au prochain Conseil UFR.

Le Conseil adopte à l'unanimité la motion qui sera diffusée à l'ensemble de la communauté dès la semaine prochaine.

- Motion 2 : Reprographie gratuite pour les étudiants de SHA (proposition de l'UNEF) :

Chaque année, les étudiant.e.s doivent fournir des rendus papiers dans la plupart de leurs matières. Ces rendus vont d'une quinzaine de pages pour les premières années jusqu'à plus d'une centaine une fois leur arrivé en master. Tout cela a un coût non négligeable sur leurs budgets.

La situation précaire de certain.e.s ne leur permettent pas de couvrir ces frais.

Nous demandons à l'université de donner la possibilité à tous, étudiants, étudiantes d'étudier gratuitement en mettant en place un dispositif d'impression gratuite pour les rendus universitaires

Il est confirmé aux étudiants que SHA ne fait et ne doit en aucun cas faire de bénéfices. Le tarif est de 0,04 centimes en noir et blanc et 0,07 centimes en couleur aux formats A4 (tarifs votés en CA). Il s'agit des tarifs proposés à la reprographie de l'UFR, sachant que des tarifs différents sont mis en œuvre sur le copieurs libres service mis à disposition par le Service Commun de Documentation dans les BU.

La prise en compte par l'UFR des copies des étudiants est difficilement envisageable vu le volume financier que cela représenterait, que ce soit sur budget général ou budget des départements. A noter que selon les travaux demandés il peut y avoir de fortes disparités de besoins d'impression entre formations. Néanmoins, le besoin est plus fort dans les masters que dans les licences.

D'ores et déjà, après échanges entre membres du Conseil, la numérisation pourrait être une solution à envisager. La question est à traiter dans chaque département.

Un membre du Conseil pense qu'il faudrait remonter cette motion au niveau de l'UP afin qu'une politique d'établissement soit mise en œuvre sur le sujet.

L'idée d'utiliser la CVEC pour financer une aide (gratuité ou réduction des tarifs) sur les impressions étudiantes est évoquée.

Le Conseil, conscient de l'importance de l'enjeu pour les étudiants, s'engage à faire examiner la question dans une prochaine commission formation ou seront explorées différentes pistes.

La motion est votée et adoptée à l'unanimité moins une abstention par le Conseil.

Un élu étudiant aborde la surveillance des partiels dans lesquels ont été observés certains faits et en donne des exemples :

« Certains surveillants d'examens sortent laissant les étudiant seuls, un enseignant donne un sujet de dissertation à effectuer en 2 heures mais aucunes consignes et la réponse faite aux étudiants par l'enseignant : « faites comme vous voulez ! »

À l'écoute de ces récits, l'Assesseur Formation confirme qu'il faut rédiger un texte de rappel sur la surveillance des examens pour la rentrée, revoir la méthodologie car un enseignant seul pendant parfois 4 voire 5 heures pose aussi problème pour celui-ci et fera un rappel sur le respect des dates du rendu des notes qui ont encore posées soucis à la scolarité par les retours trop tardifs de certains enseignant.e.s et oblige les collègues de la scolarité à travailler dans l'urgence et très tard pour pouvoir maintenir le calendrier (délibération qui s'en suit).

Ces points seront étudiés en Commission Formation.

Un élu explique qu'en Psychologie a été mis en place un enseignant volant pour dépanner dans des contextes similaires.

5. Point BIATSS

Problème des retours des notes trop tardives, voire la veille pour le lendemain des délibérations. Il est demandé d'avoir une vigilance particulière sur ce point problématique et récurrent.

Le respect des délais pour les délibérations repose sur la bonne volonté des collègues de la scolarité pour maintenir le calendrier.

Il faut remonter aux instances les problèmes de ces calendriers qui rétrécissent de plus en plus (délai de correction trop court par rapport aux nombres de copies à corriger). Il devrait y avoir par défaut un délai d'appliqué entre le calendrier que l'UP affiche et le rendu des notes.

6. Point Formation

- Informations diverses :

- ✓ Parcoursup, bilan des vœux : -3.79% pour l'Université de Poitiers.
-10,84 % pour l'ensemble de SHA.

| | | | | |
|---|------|------|-------|---------|
| niversité de Poitiers - Double licence - Philosophie / Droit - Double mention PHILOSOPHIE / DROIT | 227 | 343 | -116 | -33,82% |
| niversité de Poitiers - Licence - Géographie et aménagement | 287 | 306 | -19 | -6,21% |
| niversité de Poitiers - Licence - Histoire | 1042 | 1231 | -189 | -15,35% |
| niversité de Poitiers - Licence - Histoire de l'art et archéologie | 906 | 942 | -36 | -3,82% |
| niversité de Poitiers - Licence - Musicologie | 300 | 390 | -90 | -23,08% |
| niversité de Poitiers - Licence - Philosophie | 304 | 364 | -60 | -16,48% |
| niversité de Poitiers - Licence - Psychologie | 4415 | 4840 | -425 | -8,78% |
| niversité de Poitiers - Licence - Sociologie | 1143 | 1256 | -113 | -9,00% |
| | 8624 | 9672 | -1048 | -10,84% |

✓ MonMaster :

| Composante | Capacité d'accueil (COL) | Candidatures totales | Candidatures confirmées 2024 | Candidatures confirmées 2023 | Taux de pression Composants |
|--|--------------------------|----------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| 901 - UFR Droit et Sciences Sociales | 382 | 8660 | 8244 | 8673 | 22 |
| 902 - UFR Sciences Economiques | 43 | 854 | 763 | 652 | 18 |
| 903 - Institut de Préparation à l'Administration Générale - IPAG | 142 | 1162 | 1035 | 898 | 7 |
| 904 - UFR Sciences Fondamentales et Appliquées | 595 | 9550 | 8810 | 8448 | 15 |
| 905 - UFR Lettres & Langues | 258 | 2211 | 1933 | 1383 | 7 |
| 906 - UFR Sciences Humaines et Arts | 389 | 7134 | 6280 | 5036 | 16 |
| 907 - Institut d'Administration des Entreprises - IAE | 260 | 4984 | 4019 | 6179 | 15 |
| 909 - Faculté des Sciences du Sport | 67 | 835 | 705 | 1032 | 11 |
| 911 - Institut des risques industriels, assurantiels et financiers - IRIAF | 40 | 1140 | 1008 | 1118 | 25 |
| 912 - Institut national supérieur du professorat et de l'éducation - INSPE | 569 | 5161 | 4992 | 5350 | 9 |
| Université de Poitiers | 20 | 210 | 170 | | 9 |
| Total général | 2765 | 41901 | 37963 | 38769 | 14 |

-2%

Nous sommes toujours attractifs.

✓ Réforme du Concours Enseignant 1^{er} et 2nd degré :

Les projets de maquettes des épreuves des concours en fin de L3 sont arrivés le 03 mai. Une première réunion a eu lieu le 21 mai avec l'INSPE et la Présidence, Noëlle Dupont pour envisager la suite.

Objectif pour la rentrée 2024 pour l'UP et Noëlle Dupont :

Modifier le contenu des UE PréproMeef L2 et L3 telles qu'elles existent en tenant compte de ces trames de concours proposées. Nous ne touchons rien dans la maquette mais prévoir des ajustements.

Noëlle Dupont a signalé aussi autoriser une prise de ces UEs en L3 pour ceux qui ne les auraient pas prises en L2.

Pour ces UEs à l'heure actuelle elles représentent 48 h par semestre, il y a 10 h de cours magistraux transversaux, 32 h de TD disciplinaires et 6 h de TD relatifs au stage.

Le souhait de la Présidence serait qu'il y ait des révisions au niveau S5 et S6.

Des modifications sont à envisager sur les contenus et les intitulés.

La Présidence se tourne vers nous pour lui faire des propositions concernant les 32 h et 6 h de TD afin qu'ils soient adaptés aux nouveaux contours, ceci pour un prochain rendez-vous avant les vacances d'été.

Une rencontre entre Paul Jutteau et l'Assesseur Formation a eu lieu ainsi qu'une réunion avec les représentants disciplinaires le 30 mai sur les modifications des contenus en fonction du concours.

Au vu de cette réforme 2 motions, une du département d'Histoire et une du département de Sociologie, sont remontées pour contester cette réforme.

- La motion du département d'histoire dénonce la démarche, la manière de faire du gouvernement et refuse d'adapter leurs maquettes pour former leurs étudiants dès la rentrée prochain.
- La motion du département de Sociologie dénonce la démarche et la méthode gouvernementale mais ne refuse pas de travailler sur ces 36 h pour l'année prochaine pour modifier leurs maquettes.
- Le Directeur informe les membres du Conseil que le Directeur de l'UFR Lettres et Langues a pris contact auprès de lui pour lui faire part que cela sera en discussion lors de son prochain Conseil et se pose la question également de refuser de proposer à minima une formation pour les étudiants l'année prochaine.
- Une motion lors de la Commission Formation du 15 février dernier avait également été rédigée et présentée au Conseil UFR du 21 mars dernier.

Le Directeur du département de Sociologie précise que la fin de la motion qu'ils ont rédigée est tout à fait claire. Ils s'opposent à cette réforme et demandent à minima un report. Il ne s'agit pas de l'adapter à minima mais il s'agit de dire qu'il n'y a eu aucunes concertations...

Le Directeur du département d'Histoire réitère que « c'est ce bricolage là que nous avons collectivement décidé de refuser pour cette année en constatant qu'on nous demande de bricoler quelque-chose le 06 juin pour le proposer à nos étudiant.e.s le 1^{er} septembre » Cette motion concerne le 1^{er} degré. Il faut discuter collectivement du reste.

Le Doyen confirme avoir transmis les 2 motions aux instances.

Les élu.e.s étudiant.e.s demandent à recevoir la motion.

À la suite de la question d'une élue demandant si les 10 h de l'INSPE vont s'intégrer à la Prépro qui existe pour les L2, il lui est répondu que oui.

Cette Prépro étant commune avec la Géographie et d'autres départements, la question va se poser.

L'élue suggère de mettre au vote la motion du département d'Histoire et la présenter d'un point de vue commun à la Présidence.

Il serait bien de mettre dans la même motion les 2 degrés. Nous aurions le report et le refus de tout changer. Elle invite également à l'envoyer à l'UFR Lettres et Langues qui semble être sur la même dynamique, pour que leur Conseil UFR vote la même motion, puis l'envoyer directement aux composantes qui vont dans ce sens.

Les disciplines concernées devraient également se prononcer (Philosophie, Géographie)

Le Directeur demande l'avis sur la réforme aux élu.e.s étudiant.e.s qui expliquent être stressés devant le manque d'informations, que ce serait former de futur.e.s enseignant.e.s à la « va vite »

et ce n'est pas ce qu'ils souhaitent. Il vaut mieux ne rien faire pour ne pas dégrader la qualité d'enseignement que SHA donne à l'heure actuelle.

À la suite du débat, la motion est réécrite pour garder un texte commun à tous et soumise au vote :

Le conseil de l'UFR SHA de l'université de Poitiers, en cohérence avec le texte formulé par la commission à la formation du 15 février 2024, exprime son opposition à la réforme des concours de l'enseignement (1^{er} et 2nd degré) annoncée par le gouvernement. La rémunération des étudiant-es en master (à moins qu'il ne s'agisse finalement que d'une simple indemnisation ?) ne saurait justifier ni le fond ni la forme de cette réforme annoncée selon une chronologie délirante.

La publication des « programmes » mis au concours en L3 (2nd degré) n'a fait que renforcer la défiance des membres du conseil (si tant est que lesdits programme aient été publiés ce qui à ce jour n'est pas le cas de la musicologie), tant ils semblent acter l'effondrement du niveau académique disciplinaire attendu des futur.es enseignant-es du secondaire. On ne saurait recruter des professeur-es de qualité en évaluant leur connaissance sur les seuls programmes du secondaire.

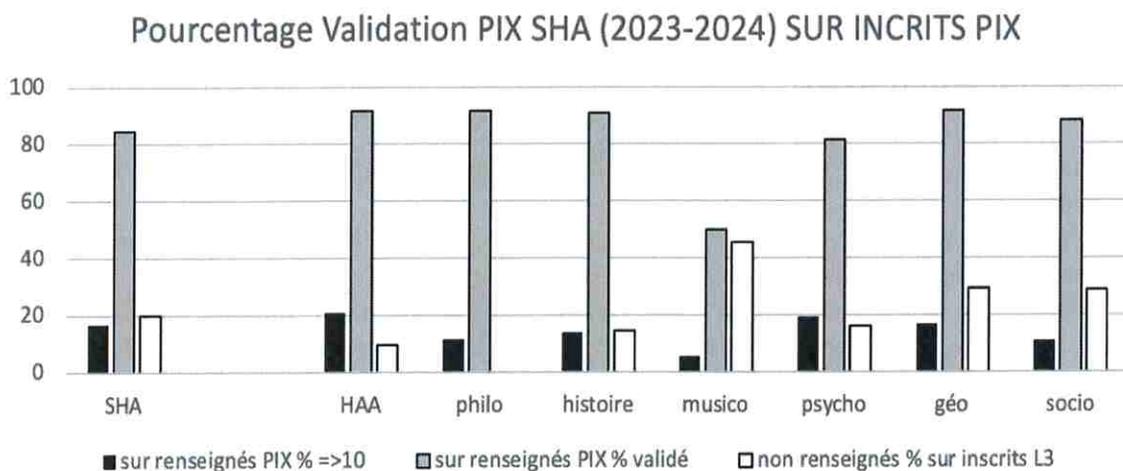
En conséquence de quoi, en l'état actuel des informations reçues et en accord avec la [tribune publiée dans Le Monde](#) le 4 juin 2024 par 33 Sociétés savantes et Associations de professeurs de l'Enseignement Secondaire, des membres des sections du Conseil National des Universités, des jurys de concours du Capes et de l'Agrégation, le conseil d'UFR refuse d'appliquer cette réforme à la rentrée 2024 et encourage les départements de son périmètre à ne pas modifier leurs maquettes.

Le Conseil vote et adopte ce texte à l'unanimité et sera transmis aux instances dès lundi prochain, le 10 juin.

✓ Certification Pix :

La certification se fait sur simple validation cette année, mais l'an prochain le calcul de la note se fera sur /20 et sera incluse dans le calcul des notes.

Résultats 2023-2024 :



pour SHA-L3 (933 inscrits L3) : 748 "renseignés" PIX (80%) donc 20% non renseignés □
632 ont validé (85% des "renseignés" □)
124 ont note >ou= 10/20 (13,5% des "renseignés" ■)

On peut constater de mauvais résultats qu'il faut cependant analyser avec prudence, la note n'étant pas prise en compte cette année.

Un membre du Conseil informe l'Assesseur Formation que beaucoup d'étudiants n'ont pas pu atteindre le niveau affiché dans leur profil et ont eu zéro à la note, que beaucoup de zéro devraient disparaître l'an prochain puisque que le fonctionnement PIX change, nous aurons toujours un positionnement nécessaire mais les épreuves seront indépendantes de leur niveau et de leur profil.

Tous auront les mêmes questions qui partiront du niveau le plus faible vers le niveau le plus haut. Les notes devraient donc être meilleures.

Une élue demande si les notes données sont relatives ou absolues ?

Il lui est répondu que la note retenue est la note maximale qui peut être atteinte.

✓ Informations générales :

Les données d'appel pour MonMaster sont rentrées pour toutes les disciplines de SHA. L'Assesseur remercie tous les Responsables de parcours.

4 dossiers de césure (1 en Sociologie, 1 en Géographie et 2 en Psychologie)

Jurys VAPP : 4 en Licence Psychologie, 2 en Licence Pro Intervention Soc, 1 en Anthropologie et 1 en EsDoc

Approche par compétences à prévoir prochainement pour les disciplines suivantes et dans l'ordre inscrit :

- Musicologie
- Géographie
- Psychologie L2

7. Point Recherche

La Commission Recherche a géré différents dossiers concernant les activités de l'année prochaine.

2 collègues ont eu un congé pour recherche et conversion thématique (possibilité de se consacrer uniquement à la recherche pendant une année)

Les délégations CNRS, 5 dossiers ont obtenu satisfaction pour un an. Le CeRCA en Psychologie, Anthropologie et Histoire médiévales. 2 dossiers ont obtenu 6 mois, l'Histoire de l'Art et Psychologie.

Avancement en cours (Commission d'Interclassement le 17 juin), 3 collègues ont été promu.e.s par le CNU.

Nous aurons 4 Professeurs invités l'année prochaine.

L'éméritat sera géré lors de la prochaine Commission Recherche du 13 juin, 5 dossiers déposés dont un incomplet par manque d'avis de la CES.

Participation de l'Assesseur Recherche en début de semaine à certaines journées doctorales. Nos doctorants s'engagent beaucoup dans l'organisation de ces journées d'études (2 écoles pour notre UFR).

Une élue demande concernant les CRCT pourquoi nous avons un changement dans le résultat par rapport au classement établis par la Commission Recherche ? Pourquoi il n'a pas été retenu par la Commission de l'UP ?

L'Assesseur explique que les critères retenus par la Commission Recherche n'ont pas forcément été repris. La Commission de l'UP est souveraine en la matière. L'Assesseur se rapprochera des collègues qui y siègent pour avoir des explications sur les critères choisis pour rendre leur classement.

Un professeur Honoris Cosa a été sacré la semaine dernière en Histoire Médiévale.

- Frais de gestion de la recherche :

Les Directeurs de laboratoires ont été informés. C'est une application qui entre en jeu depuis mars 2024, voté le 10/07/23 par le Conseil d'Administration.

Des frais de gestion sur les conventions, les prestations, les colloques qui ont changé de pourcentage pour les fluides, le support, pour le laboratoire concerné (qui a une part de 10 à 14% qui revient dans son fonctionnement général) et qui sont appliqués à différentes fonctions et missions que rempli l'UP. Un centre financier par laboratoire a été établi.

- Information sur le séminaire européen EC2U (correspondante Isabelle Million-Zumstein)
Il y a une véritable attente de cette coalition d'Universités Européennes de création et de proposer des séminaires sur les thématiques de la paix, la justice, les institutions. C'est une configuration de la recherche, de l'enseignement et de la pédagogie qui nous concerne.
- Une invitation à réfléchir et transmettre ce qui a été mis en œuvre l'an passé pour faire un lien entre la recherche et l'enseignement, ouvrir la réflexion sur la thématique déconstruire l'extrême droite.
- Journée d'étude sur le thème de la lecture scientifique. Comment lit-on nos documents avec un regard savant ?

L'Assesseur se pose la question de réitérer ces cycles de réflexion pour continuer à sensibiliser. La formule est-elle bonne ? la question sera posée en Commission Recherche.

8. Questions diverses

- Le bonus engagement et sa valorisation avec 0.5 point attribué sur la moyenne de l'année.

Une élue et ses collègues de département trouvent qu'il est bien de valoriser l'engagement étudiant mais s'étonnent que dans l'engagement était aussi valorisé le travail de l'étudiant et s'étonnent sur le fait de traduire l'engagement associatif par un bonus de point. Le département a aussi discuté sur le type d'engagement.

Une autre élue explique que le point mis en discussion dans son département est le type d'engagement. Cet engagement était suivi du mot « bénévole » donc des étudiants qui donnaient de leur temps pour la collectivité **mais bénévolement**, or ce n'est pas le cas.

L'Assesseur Formation pense qu'un bilan devra être fait à l'issue de ces 2 sessions afin de voir combien d'étudiants ont été rattrapés, à qui cela a été utile, est-ce que c'était stratégique pour certains ? Il faut aussi prendre en compte le peu d'étudiants concernés par ce bonus.

- Prochains rendez-vous de fin d'année :
 - ✓ 13/06 : Commission Recherche
 - ✓ 20/06 : Commission Culture & Vie Associative
 - ✓ 27/06 : Commission Formation
 - ✓ 04/07 : Conseil UFR
- Calendrier des Commissions et Conseils UFR du semestre 1 :
 - ✓ 19/09 : Commission Formation
 - ✓ 26/09 : Commission Relations Internationales
 - ✓ 03/10 : Commission Culture & Vie Associative
 - ✓ 10/10 : Commission Recherche
 - ✓ 17/10 : Conseil UFR
 - ✓ 14/11 : Commission Relations Internationales
 - ✓ 21/11 : Commission Finances
 - ✓ 28/11 : Commission Formation
 - ✓ 05/12 : Commission Recherche
 - ✓ 12/12 : Commission Culture & Vie Associative
 - ✓ 19/12 : Conseil UFR

Le calendrier sera envoyé à tous par le secrétariat de Direction.

**Le responsable des services,
Eric MARCEAU**



**La secrétaire de séance,
Agnès Joly**

**Le Directeur,
Jean Louis YENGUÉ**



